



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question écrite n° 16575

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les relations franco-américaines. En effet, depuis le refus formulé par la France de soutenir une intervention américano-britannique en Iraq, l'image de notre pays aux Etats-Unis s'est considérablement dégradée. Les appels au boycott de nos produits se multiplient et nos exportations vers cet Etat s'en ressentent. Par ailleurs, les politiques américains, que se soit sur le plan national ou local, surfent sur la vague anti-française qui se fait jour aux Etats-Unis pour donner de l'élan aux échéances électorales qui vont marquer la vie politique américaine en 2004. Même dans la très francophile Louisiane le sentiment anti-français serait désormais très fort. Cette situation est très inquiétante, et l'administration du président Bush ne fait rien pour calmer le jeu. Elle lui demande donc de lui indiquer son sentiment sur ce délicat dossier, et les mesures que le Gouvernement entend prendre à son sujet.

Texte de la réponse

L'opportunité et les conditions du recours à la force en Iraq ont suscité des divergences d'appréciation au sein de la communauté internationale et, dans ce cadre, entre la France et les Etats-Unis. Dans ce contexte, une partie des responsables et commentateurs outre-Atlantique se sont employés à singulariser la France, en dépit du fait que sa position reflétait celle d'une large majorité de la communauté internationale ainsi que des Etats membres du Conseil de sécurité. Certains observateurs ont été jusqu'à mener contre notre pays une véritable campagne de dénigrement, sans rapport avec les faits et assortie parfois d'appels à des sanctions économiques. L'Administration américaine, pour sa part, n'a pas relayé de tels appels. Sans nier ses différences d'approche avec les autorités américaines sur le dossier iraquien, différences qu'il est essentiel d'expliquer dans l'esprit de concertation qui doit présider aux relations entre deux pays amis et alliés, la France aborde la phase de reconstruction qui s'ouvre en Iraq dans la fidélité à ses principes, avec la volonté de contribuer à des solutions efficaces et de recréer les conditions de l'unité de la communauté internationale qu'elle n'a cessé de promouvoir. Au-delà de l'effort pédagogique qu'elle entend continuer auprès des médias et du public américain afin de répondre aux procès d'intention qui s'y sont exprimés au cours des derniers mois, la France poursuit une concertation étroite et à tous les niveaux avec l'Administration américaine sur les grands dossiers internationaux, dans la perspective notamment du sommet du G8 d'Evian.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16575

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2806

Réponse publiée le : 2 juin 2003, page 4226